

LA UNE

" Le foot raconte la société dans laquelle on vit. " (Lilian Thuram)

Héros de la demi-finale contre la Croatie en 1998 et, comme tous les Français, passionné par la finale de 2018 face au même pays, Lilian Thuram a passé ces vingt années à s'engager contre le racisme et les discriminations. Il co-signe une BD à destination des enfants qui, au travers du foot et des liens sociaux qu'il crée, les aide à comprendre les crises du monde contemporain et le besoin de se rassembler. Dans cette BD, il raconte un match dans une école de village (présentation éditeur):

"La présence de familles de réfugiés dans le village divise. Certains disent qu'ils pourraient régler leur problème chez eux, d'autres expliquent que ces familles n'ont pas le choix. Lorsque deux enfants réfugiés arrivent en classe pour la première fois, nos super-héros vont pouvoir se faire leur propre opinion et de nombreux préjugés vont tomber grâce à un trépidant match de foot !"



[Tous super-héros tome 2, La Coupe de tout le monde Lilian Thuram](#), Benjamin Chaud et Jean-Christophe Camus, Delcourt jeunesse, 2018

PARENTALITE

Dessine moi un parent

Intitulée "Dessine-moi un parent", la stratégie nationale de soutien à la parentalité a été lancée le 29 juin 2018 par Agnès Buzyn. Elle est destinée à "rendre l'offre de soutien à la parentalité plus visible, plus lisible, et plus fiable", selon le communiqué du ministère diffusé le 2 juillet : une identité visuelle commune, un outil de géolocalisation des actions de soutien à la parentalité, le site mon-enfant.fr refondu. La volonté est d'accompagner les parents aux différentes étapes de la vie de leurs enfants - petite enfance, 6-11 ans, adolescence -, de développer les relais parentaux, de développer les relations familles-école, de prévenir les ruptures familiales et de favoriser le soutien entre pairs. Les priorités transversales portent en outre sur l'égalité femmes-hommes, la précarité, le handicap.

Pilotée par le Comité national de soutien à la parentalité, la stratégie sera déclinée au niveau local par les comités départementaux des services aux familles. La nouvelle convention d'objectifs et de gestion (COG) entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales donne le cadre à la politique familiale des années à venir.

Pour en savoir plus : [Le communiqué du ministère des Solidarités; La stratégie nationale de soutien à la parentalité.](#)

Allocation de rentrée scolaire

L'allocation de rentrée scolaire est versée sous conditions de ressources par les CAF et [MSA](#) aux familles ayant un ou plusieurs enfants (de 6 ans à 18 ans) scolarisés. Elle bénéficie à plus de trois millions de familles. Les CAF offrent la possibilité de déclarer en ligne la scolarité des enfants de 16 à 18 ans à partir de mi-juillet directement sur <http://www.caf.fr/>. Aucun justificatif de scolarité n'est demandé (sauf en cas de cursus d'apprentissage) et le paiement s'effectuera vers le 20 août.

EDUCATION



Fournitures scolaires

L'achat des fournitures scolaires est une dépense importante pour les familles. Pour limiter au mieux ces dépenses, le ministère de l'Éducation nationale établit chaque année une liste des fournitures essentielles sur laquelle doivent s'appuyer les établissements. Quels sont les essentiels de la rentrée 2018-2019 ? Lien : www.education.gouv.fr/cid90446/liste-des-fournitures-scolaires-pour-la-rentree-2018.html

La rentrée dès 3 ans

Tous les enfants qui ont 3 ans en 2018 seront accueillis en septembre à l'école maternelle. L'assiduité sera obligatoire, y compris l'après-midi. Cantines et transports scolaires devront s'adapter à cette nouvelle situation. Un espace numérique type CNED sera mis en place pour aider les familles qui scolarisent les enfants à la maison. C'est ce qu'a précisé le cabinet du Ministre en réponse aux questions que posait l'UNAF. Concernant les enfants en situation de handicap, le ministère indique que 8 000 postes ont été créés à temps plein pour les accompagner et 12 000 contrats aidés ont été transformés en AESH (accompagnement des élèves en situation de handicap).

Congrès des écoles maternelles à Nancy

L'Ageem, association des professeurs de maternelle, a tenu son congrès national à Nancy du 4 au 6 juillet 2018.



Plus de mille professeurs ont assisté à l'évènement et ont pu découvrir une riche exposition pédagogique avec une soixantaine d'expériences de terrain et apprécier les interventions des pédagogues français les plus en vue.

L'association nationale a élu sa nouvelle présidente : Mme Maryse Chrétien, de [Canopé](#) Haute-Marne (Chaumont).

Parcoursup

Les résultats du bac, tombés le 6 juillet 2018 puis le 11 juillet 2018 au plus tard pour les candidats admis aux oraux de rattrapage, ont permis de faire bouger un peu la procédure Parcoursup. Désormais, les commissions d'accès au supérieur ont à se pencher sur les cas des candidats n'ayant eu aucune proposition d'admission. Au 12 juillet au matin, ils étaient encore 82 000 bacheliers dans ce cas. Près de 410 000 avaient confirmé définitivement un "oui" à une formation et 195 000 élèves avaient mis un "oui" en attente en espérant obtenir une meilleure proposition.

Selon un [décret publié le 1er juillet](#), les meilleurs bacheliers (ceux ayant obtenu une mention, dans la limite de 10 % d'élèves dans chaque lycée) auront un accès prioritaire à l'une de leurs formations en attente sur Parcoursup, tant au niveau des formations sélectives que non sélectives du premier cycle de l'enseignement supérieur.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Assises nationales

L'UNAF a participé aux Assises nationales de la protection de l'enfance les 28 et 29 juin 2018 à la Cité des Congrès de Nantes et l'UDAF 44 y tenait un stand. Cette 11^e édition a réuni plus de 2000 participants avec pour fil rouge "faire famille autour des besoins de l'enfant". Les vidéos de la première journée et notamment la table-ronde introductive "qu'est ce qui fait famille aujourd'hui" seront très prochainement disponibles en ligne sur la [chaîne Youtube Assises Enfance](#).

JEUNESSE

Les jeunes proposent...



Avec près d'1 million de 15-29 ans, le Grand Est est assurément une région jeune. [Jeun'Est](#), le nouvel outil 100% jeunes, une offre de services et de bons plans adaptés aux besoins des jeunes a été lancé le 30 juin 2018. Ce dispositif est une première en France, fruit de l'implication, des réflexions et des propositions du Conseil Régional des Jeunes.

Les élus du Conseil Régional des Jeunes du Grand Est se sont réunis ce même 30 juin à la Maison de la Région à Strasbourg. Ils ont remis aux élus régionaux, plusieurs propositions :

1. **Un Contrat Régional Jeunes** qui proposera aux jeunes une expérience nouvelle, une découverte du milieu associatif et de l'engagement, et de développer leur intérêt pour la chose publique.
2. **Encourag'Est**, un dispositif permettant des interventions autour de l'engagement auprès des jeunes. Il donnera aux jeunes la possibilité de découvrir le bénévolat via des associations locales qui auront bénéficié d'un programme régional.
3. **Un Festival régional de l'engagement**, pour mettre à l'honneur l'engagement des jeunes.
4. **Un Prix régional de l'Engagement**, proposé par l'entourage d'un jeune ou provenant d'une candidature spontanée.
5. **Un Label associatif** gage de qualité auprès des jeunes du Grand Est. Ce label est destiné aux associations qui souhaitent valoriser les jeunes de 15 à 29 ans qui s'engagent, qui accèdent aux responsabilités au sein de leurs associations et qui souhaitent faire bénéficier les jeunes de certaines formations.
6. **La mise en œuvre d'une convention tripartite** entre la Région, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Est et la Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat, ayant pour objectif de valoriser le bénévolat des jeunes sur leur CV.

VIE ASSOCIATIVE

La société de l'engagement

Le [Mouvement associatif](#) a remis au Premier Ministre le rapport *Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement*. Celui-ci propose 59 mesures, s'appuyant sur trois axes : faire vivre les potentialités de la loi 1901, bâtir une politique de développement, de soutien et de reconnaissance de la vie associative, faciliter la mission d'intérêt général des associations. En réponse, le Premier Ministre annoncera prochainement un plan de développement pluriannuel pour la vie associative.

Pour en savoir plus : [Lire le rapport](#) ; [Lire la synthèse du rapport](#) ; [Consulter le support de présentation](#) ; [Lire le communiqué de presse](#) ; [Lire le discours de Philippe Jahshan](#) (président du Mouvement associatif)

Près d'une centaine de représentants des réseaux associatifs de la région, dont les associations familiales, se sont retrouvés le 7 juillet 2018 à Tomblaine (54) pour la 1^{ère} **rencontre régionale de la vie associative**, en présence de, Frédérique Pfrunder, Déléguée générale du Mouvement associatif national. La Région, qui finançait la journée organisée par l'Union du Mouvement associatif Grand-Est (UMAGE), a présenté aux participants ses dispositifs d'aide aux associations. L'Etat était représenté par la Directrice régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale.



Au cours d'ateliers participatifs, les militants associatifs ont fait valoir au fil des débats que le modèle non lucratif est moderne et pertinent et de nature à répondre aux principaux enjeux sociaux du moment.

Réseaux d'êtres

On s'en souvient, les 19 et 20 janvier derniers, 268 acteurs venus des 10 départements du Grand Est s'étaient réunis, en [Parlement éphémère](#), au Centre des congrès d'Épinal, pour co-construire 15 résolutions pour l'éducation populaire et la culture en Grand Est. Le Collectif vosgien a continué de travailler et crée l'association *Réseaux d'êtres* dont l'objet est de fédérer les associations, les collectivités, les citoyens autour de cinq grands objectifs : poursuivre la dynamique et animer l'intelligence collective ; engager un Observatoire Participatif Partagé ; fournir des ressources et soutenir les acteurs, nourrir, relayer et interpeller les décideurs ; agir et fabriquer sur les territoires. L'Assemblée Générale constitutive aura lieu le 29 septembre 2018.

Innovation sociale



Citoyen, association, acteur de l'ESS, vous portez un projet innovant, social et solidaire ? Candidatez à l'appel à projets de la Fondation Cognacq-Jay ouvert **jusqu'au 23 septembre 2018**, sur le site internet prixfondationcognacq-jay.fr.

L'édition 2018 du Prix Fondation Cognacq-Jay a l'ambition de soutenir et encourager encore davantage d'innovateurs sociaux. Les projets peuvent aussi bien être au stade de la bonne idée qui demande à être concrétisée ou des projets déjà éprouvés qui cherchent à se développer.

La dotation s'élève cette année à 100.000 €, dont la moitié est consacrée au financement de six mois d'accompagnement par un partenaire expert. Tous ces projets, ainsi que les nouveaux lauréats 2018, seront conviés aux Rencontres solidaires de la Fondation Cognacq-Jay le 30 novembre 2018 au Cent-quatre-Paris, pour se faire connaître et rencontrer les acteurs de la sphère sociale et solidaire, avant la grande remise des prix en soirée.

Labellisation d'un CRIJ Grand Est

Afin de doter la région Grand Est de la structure unique répondant aux exigences du label et aux enjeux d'une animation de réseau de qualité, l'Etat (DRDJSCS) a décidé de procéder par appel à propositions. Le label IJ est une marque de qualité accordée par l'Etat à une structure d'information des jeunes au terme d'une évaluation globale et objective. L'exigence centrale qui guide cette évaluation est la capacité de la structure à se doter des moyens qui lui permettent de proposer à chaque usager une réponse à la fois individualisée et adaptée au contexte local. Le label traduit l'ambition de l'Etat d'être au service des jeunes, partout sur le territoire, dans une dynamique collective d'amélioration continue entre les structures labellisées mais également avec les autres structures qui délivrent de l'information spécialisée : logement, santé, formation, mobilité, emploi,

En lien, l'[appel à propositions](#).

TERRITOIRES

Les collectivités locales contractualisent... ou non

Soixante-dix pour cent des 322 grandes collectivités locales appelées à signer un contrat avec l'Etat pour limiter la progression de leurs dépenses de fonctionnement se sont engagées dans ce processus. Elles avaient la date butoir du 30 juin 2018 pour se prononcer pour ou contre cette contractualisation.

La Région Grand Est a contractualisé, ainsi que les départements de l'Aube, de la Marne, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, les métropoles de Strasbourg, Nancy et Metz, les communautés urbaines de Reims et de Mulhouse, les villes de Troyes, Reims, Nancy, Metz, Strasbourg et Mulhouse.

Ont par contre refusé de signer la contractualisation les départements des Ardennes, de la Haute-Marne, de [Meurthe-et-Moselle](#), de la Meuse, de la Moselle et des Vosges, la ville de Colmar.

SANTE



Projet régional de santé

Le nouveau Projet Régional de Santé (PRS), adopté le 18 juin 2018, est le premier établi à l'échelle de la région Grand Est. Il constitue pour l'ARS et ses partenaires, une feuille de route pour la politique de santé régionale qui sera menée de 2018 à 2028. Il a été adopté le 18 juin 2018 par le Directeur Général de l'ARS Grand Est, Christophe Lannelongue. Il comporte 17 projets prioritaires : Parcours Personnes âgées ; Parcours Personnes en situation de handicap ; Parcours Santé des enfants et des adolescents ; Parcours Personnes en situation sociale fragile - PRAPS et soins aux détenus ; Parcours Santé mentale ; Parcours Maladies chroniques ; Parcours Patients atteints de cancer ; Parcours Maladies neurocardiovasculaires / AVC ; Parcours Maladies neurodégénératives ; Parcours Maladies rares et génétiques ; Prévention/promotion de la santé et lutte contre les addictions (*tabagisme, activité physique adaptée, vaccination et santé environnement*) ; Soins de proximité ; Virage ambulatoire et soins spécialisés ; Ressources humaines en santé ; Innovations et e-santé ; Organisation de la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles (ORSAN) ; Coopération transfrontalière.

Documents en téléchargement : [Plaque de présentation du PRS 2018-2028](#); [Cadre d'Orientation Stratégique](#); [Schéma Régional de Santé](#); [Objectifs quantifiés de l'offre de soins](#); [Arrêté PRS Grand Est](#); [Arrêté PRS - Zones des activités de soins et équipements lourds](#); [Arrêté PRS - Zones des laboratoires de biologie médicale](#).

Directives anticipées

Suite à la diffusion du clip vidéo sur les Directives Anticipées lors de l'Assemblée Régionale de France Assos Santé Grand Est le 6 juillet dernier, celle-ci offre au grand public un lien d'accès par téléchargement : <https://we.tl/jfzRclwafs>. Vous trouverez également ci-après un lien d'accès vers la vidéo réalisée antérieurement sur la Personne de Confiance par le CISS Champagne-Ardenne : <https://www.youtube.com/watch?v=hcaHSibXc-0>

Ces vidéos sont bien sûr utilisables et diffusables dans les réseaux associatifs en l'état, sans possibilité de modification.

Consomag santé

Egalement pour vous ces liens vidéos : [Les écrans et les enfants](#) (Consomag avec l'UNAF), [L'achat de médicaments sur Internet](#) (Consomag avec la Confédération Syndicale des Familles) ;

Enfin, puisque c'est l'été et que vous ne manquerez pas les sorties en forêt : [Aidez la recherche en déclarant votre morsure de tique à l'INRA](#) (INRA de Champenoux, 54).

Et si moi aussi je devenais RU !

Une journée de sensibilisation à la mission de Représentant des Usagers est organisée par France Assos Santé Grand Est le 8 octobre 2018 à Vandoeuvre-les-Nancy. Elle est gratuite pour les bénévoles membres des associations adhérentes de France Assos Santé et les frais sont remboursés. Contact : Esther MUNERELLE, Coordinatrice régionale Grand Est emunerelle@france-assos-sante.org; tél : 03 83 28 25 91

La santé n'a pas de prix, mais elle a un coût.

Etre en bonne santé coûte de plus en plus cher aux Français. Leur estimation du budget restant à leur charge après remboursement de la Sécu et des mutuelles a augmenté de 24 euros en moyenne en 2018, pour atteindre 533 euros, selon un [récent sondage](#). Les seniors (âgés de plus de 65 ans) sont ceux pour qui le reste à charge demeure le plus élevé.

FISCALITE

Prélèvement à la source pour les particuliers employeurs

Si le passage au prélèvement à la source entre en vigueur au 1er janvier 2019, il ne sera pas appliqué pour les particuliers employeurs avant 2020. Aucun montant ne sera prélevé à la source sur la rémunération directement versée aux salariés par les particuliers. Quant aux salariés concernés (nounous, auxiliaires de vie, femmes de ménage, etc.), ils pourraient être exonérés d'impôt pour les revenus de 2019 (mesure actuellement à l'étude au gouvernement).

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Pré-plainte en ligne

Le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr est désormais ouvert aux infractions liées aux discriminations. Le dispositif de pré-plainte en ligne, devrait faciliter les démarches et libérer la parole des victimes d'actes racistes et antisémites, ou de tout fait de discrimination, de provocation à la haine ou à la violence ou encore certains délits de diffamation ou d'injure contre un auteur inconnu.

COHESION DES TERRITOIRES

Fractures numériques

Le Conseil national des villes (CNV) a rendu un avis documenté sur les "laissés-pour-compte du passage au tout numérique". Il fait le constat que, face à la dématérialisation des démarches administratives, les fractures territoriales s'accroissent, en particulier pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les territoires ruraux, et que de nombreux citoyens usagers ne bénéficient plus des mêmes droits. 40% de la population française déclare, aujourd'hui, ne pas être à l'aise avec l'environnement et l'usage du numérique et 13 millions de personnes en sont exclues, soit 20% de la population. [Lire l'avis du CNV](#)

Image des quartiers

L'image des quartiers populaires et le regard qui leur est porté impactent les politiques publiques. L'usage des mots correspond-il aux réalités territoriales ? C'est la question qui est posée aux acteurs, professionnels comme bénévoles, des quartiers lors d'une journée régionale organisée le 18 septembre 2018 à Reims par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV). Accès libre sur inscription : contact@oriv.fr (avant le 11 septembre).

Image des migrations

L'ORIV, chargée de l'itinérance de l'exposition *De l'immigré au chibani*, réalisée à Mulhouse, a présenté celle-ci pour la première fois en Lorraine en juin et juillet 2018, successivement au Café social de Nancy, puis au Colloque *Culture et citoyenneté* à Villers les Nancy ainsi que dans le hall de la mairie de cette même ville. Elle a enfin été présentée du 6 au 13 juillet 2018 dans le grand hall de l'Hôtel de Ville de Nancy. 60 personnes ont assisté le 9 juillet au vernissage en présence du Maire de Nancy, du Préfet de département, de la Consule d'Algérie... [Voir article de presse Est Républicain](#).

On peut noter que cette initiative a pu avoir lieu grâce au représentant de l'URAF au Conseil d'administration de l'ORIV qui a assuré le suivi de la logistique d'accueil de l'exposition.

TRANSPORTS

Touche pas à mon TGV

La Région Grand Est et les collectivités ont investi au total plus de 850 millions d'euros pour être desservies par le TGV. Aujourd'hui, la SNCF veut supprimer les liaisons entre la Lorraine et le Sud de la France et diminuer les dessertes au départ de Strasbourg. La position de Nancy serait menacée, certaines gares TGV de la desserte Sud Lorraine fermeraient (Toul, Neufchâteau et Culmont-Chalindrey). Les élus du Grand Est appellent toutes les forces vives à se battre à leurs côtés, pour faire reculer la SNCF. Signez la pétition sur www.toucheapasamontgv.fr

Prochaine édition fin août. Nous vous souhaitons un très bel été. Et... allez les Bleus !